

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 12

Artikel: Excellents conseils
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'il ne nous arrivera plus aussi facilement qu'autrefois de constater, quand la fumée d'un violent combat s'était dissipée, que les batteries ennemies étaient détruites pendant que les nôtres restaient disponibles sans pertes graves. Et cependant, pour obtenir les mêmes effets, il faudra les mêmes causes. Comment y réussir avec un nombre équivalent de canons? Il faudra que les nôtres soient aux meilleurs emplacements et que la précision de notre tir soit plus grande que celle de l'adversaire. Le premier point est l'affaire d'un emploi tactique supérieur, le second n'est réalisable que par une conduite rationnelle de l'artillerie.

Traduit et résumé par E. MONTANDON, major d'artillerie.

Excellents conseils ¹.

Un volontaire français de l'an dernier, brave et gentil garçon qui a fait lestement son devoir, avait écrit au jour le jour ses sensations et ses remarques. Je copie sur son agenda l'allocution que son colonel — homme du monde, homme d'esprit et militaire fanatique — adressa à ses camarades et à lui le jour de leur entrée au régiment.

« Jeunes gens, leur dit-il, après leur avoir fait former le cercle, jeunes gens, vous venez de quitter vos familles pour accomplir l'année de service que vous devez au pays. Peut-être quelques-uns d'entre vous arrivent-ils au régiment avec cette sorte d'appréhension qui résulte souvent de l'inconnu. Qu'ils se rassurent, car tous, vous trouverez parmi nous une famille nouvelle qui vous accueillera avec intérêt et bienveillance. Vous trouverez dans vos chefs de tout grade des amis dont vous n'aurez qu'à suivre l'exemple et écouter les conseils.

» En arrivant au régiment, il faut vous convaincre que, sous la capote grise, les distinctions sociales s'effacent et que chacun de vous ne sera estimé que pour ce qu'il vaudra personnellement.

» Habituez-vous donc à ne compter que sur vous-mêmes.

» Ayez toujours une conduite régulière et correcte ; soyez soumis et respectueux à l'égard de vos chefs dont le plus modeste détient une portion de l'autorité publique.

» Celui qui, dans la plus humble position, comme dans la plus élevée, s'acquitte de ses devoirs en honnête homme, a droit au respect de tous.

» Conformément aux règlements en vigueur, vous allez être répartis dans les diverses compagnies du régiment, vous vous y trou-

¹ Cueillis dans le *Figaro*, de Paris, de novembre 1883.

verez mêlés aux autres soldats, qui, moins que vous favorisés de la fortune, ont reçu une instruction et une éducation inférieures à la vôtre. Mais ces hommes sont vos égaux, et lorsque vous les aurez quelque peu fréquentés, vous reconnaîtrez parmi eux beaucoup de braves cœurs et de natures excellentes auxquels vous vous attacherez.

» Vous êtes soldats et vous devez vivre de la vie du soldat ; ce sera, pour vous, une sorte de creuset d'où vous sortirez meilleurs et plus forts.

» Comme vous ne devez rester qu'un an sous les drapeaux, il est naturel qu'on exige de vous une plus grande somme de travail que des autres soldats. Ayez tous la noble ambition de rentrer dans vos familles avec une mention qui constate vos efforts pendant votre année de service et même avec les insignes du gradé, ces témoignages vous seront fort utiles plus tard.

» Dans l'intérêt de la discipline et dans votre intérêt, je vous interdis d'une manière absolue d'avoir une chambre en ville ; cette interdiction s'étend, du reste, à tous les hommes de troupe.

» J'interdis également tous effets de fantaisie, en ce qui concerne la coiffure, l'habillement, l'équipement et la chaussure. Vous êtes soldats et vous devez porter la tenue réglementaire qui sera belle si vous la portez bien. Toutefois, j'autorise l'usage du linge et des effets non apparents auxquels vous êtes habitués.

» Quant à la nourriture, je vous engage à goûter et à manger celle qui est préparée par l'ordinaire de vos compagnies ; elle est propre, elle est saine, comme en témoignent les physionomies de vos camarades, et vous vous y habituerez bientôt. C'est, du reste, un service à vous rendre que de vous empêcher de devenir des délicats ou des petites bouches. Un soldat ne doit pas être trop difficile sur le choix de ses aliments et savoir se contenter de ce qu'il peut se procurer. Cependant, dans une certaine mesure et sur les demandes motivées qui me seront adressées, j'accorderai à ceux d'entre vous, qui en auront besoin, la permission de prendre leurs repas à la cantine, à la condition qu'il n'en résultera aucun inconvénient.

» En passant, je vous recommande de vous abstenir d'offrir quoi que ce soit à vos instructeurs et aux autres gradés ; ce serait une inconvenance de votre part, et les gradés qui accepteraient s'exposeraient à une punition très sévère.

» Consacrez-vous donc bien franchement à votre nouveau métier. Si, quelquefois, les forces physiques venaient à vous manquer, ou si vous vous sentiez indisposé, ou si quelque malheur vous arrivait, n'hésitez pas à vous confier à vos chefs immédiats — qui feront tout pour vous venir en aide — ou à votre commandant de compagnie, ou enfin à moi-même, en vous conformant toujours aux principes

hiérarchiques tracés par le règlement. Vous trouverez toujours un appui dans vos chefs.

» Au fur et à mesure que les jours s'écouleront, le service militaire vous paraîtra moins pénible ; vous comprendrez bientôt la noble fierté qu'on ressent à porter l'uniforme de la patrie et, à la fin de votre année de volontariat, vous aurez réellement endossé la robe virile. Vous vous adonnerez alors à la carrière que vous aurez choisie, connaissant le prix du temps et réservant une grande part de votre affection et de votre dévouement à notre mère commune. Je suis certain que vous ne regretterez jamais l'année que vous aurez passée avec nous. »

Les cours de régiments de la 1^{re} division en 1883.

(Suite.)

La critique de la manœuvre exécutée le 15 septembre par le 1^{er} régiment, à laquelle assistaient les commandants et les adjudants de bataillon, fit ressortir quelques fautes de détail commises dans le combat, entre autres la manière défectueuse dont quelques chefs de section et de groupe profitent du terrain. On ne tient souvent pas assez compte du feu de l'adversaire. Les mesures prises par le commandant du corps de l'Est pour la défense du bois du Sépey au moyen de fossés de tirailleurs masqués méritent d'être signalées. Maintenant que toutes nos compagnies d'infanterie sont munies d'outils de pionniers, on ne saurait trop recommander aux chefs de corps de prendre l'initiative de l'établissement de fortifications volantes pour la défense des positions qu'ils sont appelés à occuper. La fortification improvisée, qui peut être construite dans une heure, a le grand avantage de ne pas être, en général du moins, connue de l'ennemi. Tout en protégeant les défenseurs, elle les rend plus sûrs d'eux-mêmes, elle facilite leur tir et en augmente la précision.

La matinée du 16 septembre, jour du Jeûne fédéral, fut consacrée par toutes les troupes sur pied à un service divin. La formation prise à cet effet par celles qui étaient casernées à Bière est le carré ouvert : les bataillons d'infanterie en colonnes doubles serrées à deux pas, la cavalerie et l'artillerie en colonnes serrées par pelotons ; les officiers de l'état-major des corps dans le carré, face à la chaire.

Celle-ci avait été installée sur le flanc du mamelon situé à l'ouest des casernes. Elle était ornée de verdure et de drapeaux ; deux pièces de canon et un trophée de caisses de tambour en complétaient la décoration.

Après un morceau joué par la fanfare du 1^{er} régiment d'infanterie,